

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE163

présenté par

Mme de La Raudière

à l'amendement n° CE|145 de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

ARTICLE PREMIER

Supprimer la deuxième phrase de l'alinéa 20.

EXPOSÉ SOMMAIRE

A t'il été fait une étude d'impact pour savoir si cette disposition est réaliste avec le développement de nouvelles technologies 4G, 5G?